

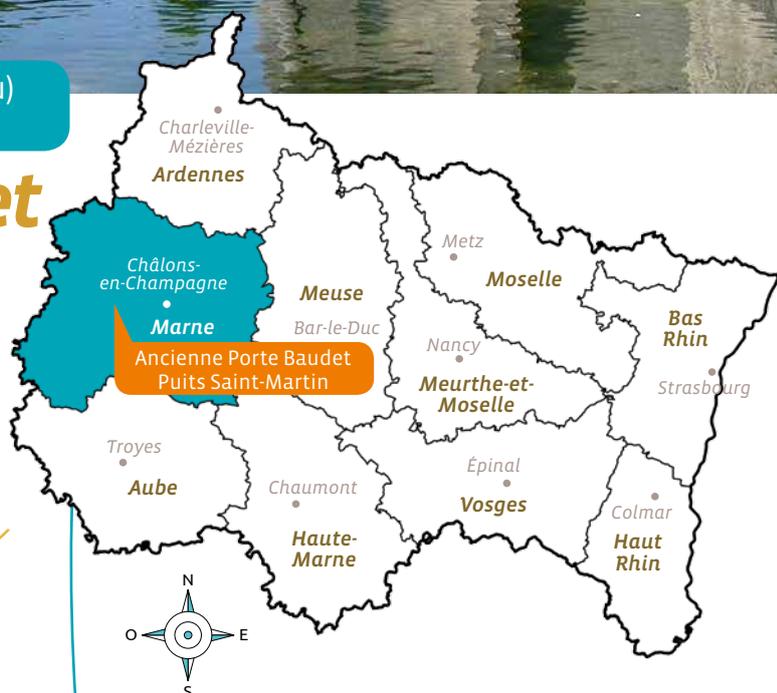
### Site classé

Date de protection : **30 décembre 1958** (pièce d'eau)  
**15 septembre 1931** (porte) ~ Superficie : **0,51 ha**

## Ancienne Porte Baudet Puits Saint-Martin

### Vertus

Vertus est une ville très ancienne, dont le nom vient du latin *Virtus* ou *Virotus*, signifiant « vertu » (force virile). Au Moyen Âge, les Comtes de Champagne dotèrent Vertus de plusieurs monastères. En 1080, on fortifia la ville par une ceinture de remparts.



La Porte Baudet, à proximité de l'église, défendait l'entrée de la rue d'Epernay. Elle était entourée de deux tourelles, et pourvue d'une herse et d'un pont-levis. Les remparts de la ville furent démolis entre le XVIII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle; des boulevards plantés d'arbres conservent aujourd'hui le tracé de cette enceinte fortifiée. Seule la Porte Baudet a été conservée. L'église Saint-Martin, datée du XII<sup>ème</sup> siècle, a une grande valeur archéologique qui entraîna de bonne heure son classement parmi les monuments historiques (1854). On estimait, à l'époque du classement au titre des sites, que celui-ci permettait d'apporter une protection complémentaire de l'église. Cette église est, par ailleurs, la seule du département

à être construite sur une crypte qui la fait dominer une pièce d'eau dite « le puits Saint-Martin », dont l'eau ne tarit jamais et dont on n'a jamais pu situer exactement la source. Certains affirment qu'elle se trouverait sous l'église, mais rien ne permet de l'assurer. La beauté et l'harmonie de ce plan d'eau qui s'étend au pied d'une abside intéressante et d'un très beau clocher roman confèrent une valeur artistique indéniable à cet ensemble.



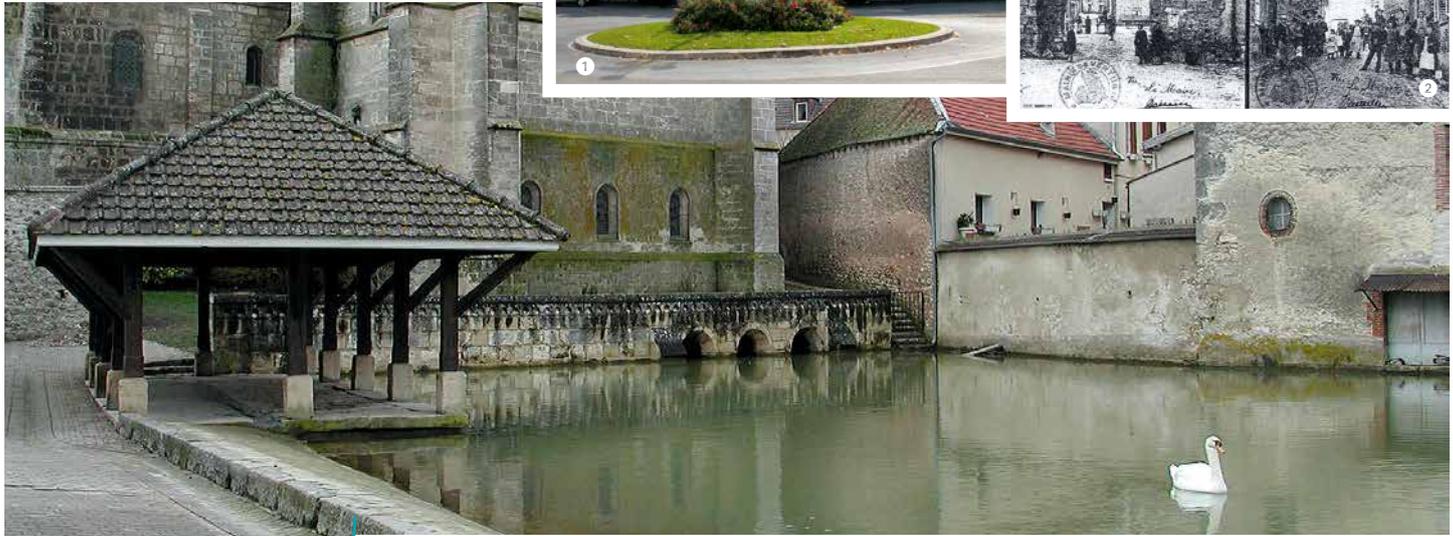
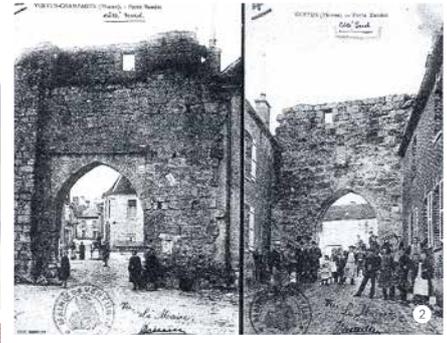
Porte Baudet

### Critères de classement

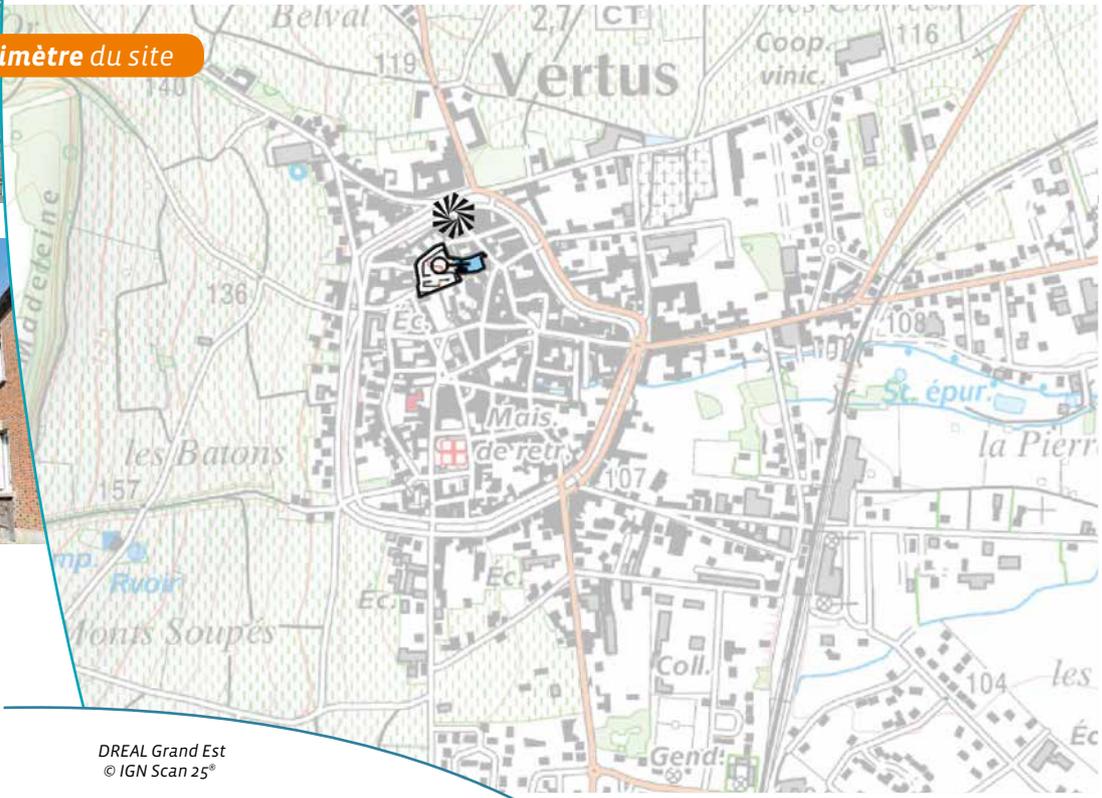
→ Pittoresque, artistique, scientifique, historique, légendaire



# Ancienne **Porte Baudet** **Puits Saint-Martin**



## Périmètre du site



- 1 ~ Vue d'ensemble de la porte Baudet
- 2 ~ Vues anciennes faces nord et sud datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle
- 3 ~ Église Saint-Martin et son lavoir
- 4 ~ Porte Baudet vue de l'intérieur

DREAL Grand Est  
© IGN Scan 25°

## Inventaires - Autres mesures de protection

→ Monuments Historiques (Église Saint-Martin)

### Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'Etat.



Pour plus d'informations

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)  
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact

[sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr) - 03 87 62 01 63